

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Epoxy Resin C

Date de révision: 11.03.2024

Code du produit: 120305

Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Epoxy Resin C

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Suter Kunststoffe AG Aefligenstrasse 3 CH-3312 Fraubrunnen	
Téléphone:	+41 (0)31 763 60 60	Telefax: +41 (0)31 763 60 61
e-mail:	info@swiss-composite.ch	
Internet:	www.swiss-composite.ch	
Service responsable:	Sales Team	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Tox Info Suisse 145**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

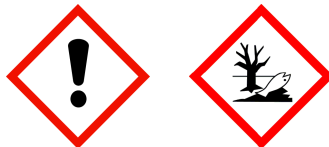
Skin Irrit. 2; H315
Eye Irrit. 2; H319
Skin Sens. 1; H317
Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)] bisoxirane
Reaction mass of 2,2'-[méthylènebis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane and [2-({2-[4-(oxiran-2-ylméthoxy)benzyl]phénoxy)méthyl}oxirane and [2,2'-[méthylènebis(2,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane

Mention Attention
d'avertissement:

Pictogrammes:**Mentions de danger**

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Epoxy Resin C

Date de révision: 11.03.2024

Code du produit: 120305

Page 2 de 12

P280	plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P273	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P261	Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance	Quantité
	N° CE N° Index N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)	
1675-54-3	2,2'-[[1-méthylethylidène]bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)] bisoxirane	60-100 %
	216-823-5 01-2119456619-26	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H319 H317 H411	
	Reaction mass of 2,2'-[méthylènebis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane and [2-{{2-[4-(oxiran-2-ylméthoxy)benzyl]phénoxy)méthyl}oxirane and [2,2'-[méthylènebis(2,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane	25-50 %
	701-263-0 01-2119454392-40	
	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H317 H411	

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
1675-54-3	216-823-5	2,2'-[[1-méthylethylidène]bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)] bisoxirane	60-100 %
		dermique: DL50 = 23000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 15000 mg/kg	
	701-263-0	Reaction mass of 2,2'-[méthylènebis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane and [2-{{2-[4-(oxiran-2-ylméthoxy)benzyl]phénoxy)méthyl}oxirane and [2,2'-[méthylènebis(2,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane	25-50 %
		dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. En cas de symptômes respiratoires: Consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Epoxy Resin C

Date de révision: 11.03.2024

Code du produit: 120305

Page 3 de 12

Après ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre d'extinction, Jet d'eau pulvérisée.

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: Jet d'eau pulvérisée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. En cas d'incendie: Formation de: Gaz/vapeurs, toxique.

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

Sous certaines conditions, des traces d'autres gaz toxiques ne peuvent être exclues, par exemple: HCl

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Evacuer les personnes en lieu sûr. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage

Aucune information disponible.

Autres informations

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement. Assurer une aération suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Epoxy Resin C

Date de révision: 11.03.2024

Code du produit: 120305

Page 4 de 12

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**Consignes pour une manipulation sans danger**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. À conserver au frais et au sec.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Ne pas stocker ensemble avec: Comburant, fortes, alcalies (bases), Amines, Acides.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
1675-54-3	2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)] bisoxirane			
Salarié DNEL,		dermique		0,75 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL,		par inhalation		4,93 mg/m ³
	Reaction mass of 2,2'-[méthylènebis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane and [2-({2-[4-(oxiran-2-ylméthoxy)benzyl]phénoxy)méthyl}oxirane and [2,2'-[méthylènebis(2,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane			
Salarié DNEL, aigu		dermique	local	0,0083 mg/cm ²
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	104,15 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	29,39 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	62,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	8,7 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	6,25 mg/kg p.c./jour

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Epoxy Resin C

Date de révision: 11.03.2024

Code du produit: 120305

Page 5 de 12

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
1675-54-3	2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)] bisoxirane	
Eau douce		0,006 mg/l
Eau de mer		0,001 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,341 mg/kg
Sédiment marin		0,034 mg/kg
Intoxication secondaire		11 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		0,065 mg/kg
Reaction mass of 2,2'-[méthylènebis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane and [2-({2-[4-(oxiran-2-ylméthoxy)benzyl]phénoxy)méthyl}oxirane and [2,2'-[méthylènebis(2,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane		
Eau douce		0,003 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,0254 mg/l
Eau de mer		0,0003 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,294 mg/kg
Sédiment marin		0,0294 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		0,237 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques. (DIN EN 166).

Protection des mains

Porter des gants appropriés. (EN ISO 374).

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile), Caoutchouc butyle.

Épaisseur du matériau des gants: > 0,4 mm

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Appareil filtrant combiné: A-P2

Protection contre les risques thermiques

Aucune information disponible.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Epoxy Resin C

Date de révision: 11.03.2024

Code du produit: 120305

Page 6 de 12

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	jaune clair
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 200 °C
Inflammabilité:	non applicable non applicable non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	214 °C
Température d'auto-inflammation:	400 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	Non miscible
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 23 °C):	1,17 g/cm ³
Densité de vapeur relative:	non déterminé

Testé selon la méthode**9.2. Autres informations****Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Température d'inflammation spontanée

solide:

gaz:

Propriétés comburantes

Non comburant.

Autres caractéristiques de sécuritéViscosité dynamique:
(à 25 °C)

10000 mPa·s ISO 3219

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Epoxy Resin C

Date de révision: 11.03.2024

Code du produit: 120305

Page 7 de 12

Comburent, fortes, alcalies (bases), Amines, Acides.

10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5. Matières incompatibles

Comburent, fortes, alcalies (bases), Amines, Acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie: Formation de: Gaz/vapeurs, toxique.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
1675-54-3	2,2'-[(1-methylethylidene)bis(4,1-phenyleneoxymethylene)] bisoxirane				
	orale	DL50 mg/kg	15000		
	cutanée	DL50 mg/kg	23000		
	Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]dioxirane and [2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy)methyl}oxirane and [2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]dioxirane				
	orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	Producteur
	cutanée	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	Producteur

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Category 2

Effets sensibilisants

Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique. Peut provoquer une allergie cutanée. (2,2'-[(1-methylethylidene)bis(4,1-phenyleneoxymethylene)] bisoxirane; Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]dioxirane and [2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy)methyl}oxirane and [2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]dioxirane)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Epoxy Resin C

Date de révision: 11.03.2024

Code du produit: 120305

Page 8 de 12

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
1675-54-3	2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)] bisoxirane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 2 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 11 mg/l	72 h			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 1,8 mg/l	48 h	Daphnia magna		
	Reaction mass of 2,2'-[méthylènebis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane and [2-({2-[4-(oxiran-2-ylméthoxy)benzyl]phénoxy)méthyl}oxirane and [2,2'-[méthylènebis(2,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l 2,54	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)	Producteur	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l 2,55	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	Producteur	OCDE 202

12.2. Persistance et dégradabilité

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
	Reaction mass of 2,2'-[méthylènebis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane and [2-({2-[4-(oxiran-2-ylméthoxy)benzyl]phénoxy)méthyl}oxirane and [2,2'-[méthylènebis(2,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane			
	OCDE 301B	16 %	28	Producteur
	Non facilement biodégradable (selon les critères OCDE)			

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
	Reaction mass of 2,2'-[méthylènebis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane and [2-({2-[4-(oxiran-2-ylméthoxy)benzyl]phénoxy)méthyl}oxirane and [2,2'-[méthylènebis(2,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane	3,3

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
	Reaction mass of 2,2'-[méthylènebis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane and [2-({2-[4-(oxiran-2-ylméthoxy)benzyl]phénoxy)méthyl}oxirane and [2,2'-[méthylènebis(2,1-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane	150		

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Epoxy Resin C

Date de révision: 11.03.2024

Code du produit: 120305

Page 9 de 12

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Code d'élimination des déchets - Produit**

080299 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU d'autres produits de revêtement (y compris des matériaux céramiques); déchets non spécifiés ailleurs

Code d'élimination des déchets - Résidus

080299 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU d'autres produits de revêtement (y compris des matériaux céramiques); déchets non spécifiés ailleurs

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

080299 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU d'autres produits de revêtement (y compris des matériaux céramiques); déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Epoxidharz)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

Catégorie de transport:

3

Code de restriction concernant les tunnels:

-

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (bis[4-(2,3 epoxypropoxy)phenyl]propane, Epoxidharz), MARINE POLLUTANT

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Epoxy Resin C

Date de révision: 11.03.2024

Code du produit: 120305

Page 10 de 12

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Marine polluant:

Ja

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

EmS:

F-A, S-F

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (bis[4-(2,3 epoxypropoxy)phenyl]propane, Epoxidharz), MARINE POLLUTANT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Oui



Matières dangereuses:

bis[4(2,3-epoxypropoxy)phenyl]propane

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):

E2 Danger pour l'environnement aquatique

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Epoxy Resin C

Date de révision: 11.03.2024

Code du produit: 120305

Page 11 de 12

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 15.

Abréviations et acronymes

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

EmS: Emergency Schedules

MFAG: Medical First Aid Guide

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

VOC: Volatile Organic Compounds

SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

Skin Irrit: Irritation cutanée

Eye Irrit: Irritation oculaire

Skin Sens: Sensibilisation cutanée

Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Epoxy Resin C

Date de révision: 11.03.2024

Code du produit: 120305

Page 12 de 12

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH205	Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)